

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 47 (1989)
Heft: 1

Artikel: La commanderie de Sainte-Luce
Autor: Camoin, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La commanderie de Sainte-Luce

Jean-Pierre Camoin,
Maire à Arles

La Commanderie de Sainte-Luce, dans laquelle nous sommes rassemblés, est un des hauts lieux historiques de la Ville d'Arles. Vous comprendrez que j'en brosse les étapes les plus marquantes.

La Commanderie fit d'abord partie, dès le XIIème, des possessions arlésiennes des Chevaliers du Temple. Au XIVème siècle, les biens des Templiers passèrent aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, connus plus tard sous le nom de Chevaliers de Malte.

Agrandie à partir de 1370, cette Commanderie fut presque entièrement reconstruite dans les premières années du XVIème siècle, sur les plans des grands hôtels arlésiens de l'époque, comme le Musée Réattu.

Mise en vente pendant la Révolution française, comme tous les biens de l'Ordre de Malte, la Commanderie fut adjugée à un fondeur qui y installa son atelier. Au milieu du XIXème siècle, elle devint la propriété d'un industriel arlésien.

Cet édifice a été classé monument historique en 1977. Un projet de restauration a alors été élaboré, dont le financement est assuré par la Ville d'Arles, le Ministère de la Culture et le Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Je voudrais également évoquer, au-delà du symbole que représente cette Commanderie pour ces Premiers Entretiens Européens d'Arles, la réalité d'une Ville et d'un Pays (le Pays d'Arles) qui s'ouvrent à l'Europe.

Arles a été une capitale religieuse, administrative, politique, pendant huit siècles. L'installation de la papauté à Avignon, en 1310, consacre le déclin de l'autorité religieuse d'Arles. Celui du pouvoir royal à Aix-en-Provence lui enlève tout rôle administratif et universitaire. A partir du XVème siècle, le malheur d'Arles est de n'être qu'une capitale déchue, un carrefour commercial en grande partie délaissé, une localité au rayonnement médiocre. Cette place peu enviable sera évidemment confirmée pendant la décennie cruciale des années 1970. La crise frappe alors durement notre Ville, dans son industrie, dans son activité agricole et dans son secteur tertiaire.

Nous avons fait ici le pari, depuis quelques années, de lever quelques-uns des préalables indispensables à la réintégration d'Arles dans une nouvelle société industrielle naissante:

- désenclavement routier et autoroutier, qui est réalisé
- création d'un collège universitaire et d'un appareil de formation performant, avec notamment l'installation de l'E.N.P. (Ecole nationale de la photographie)
- politique résolue de réhabilitation du Centre Ancien, compte tenu de la richesse exceptionnelle de notre patrimoine romain et roman.

En ouvrant «les Entretiens Européens d'Arles», qui réunissent en ce lieu insigne d'éminents représentants de collectivités publiques de nombreux Etats Européens, et du Canada, des scientifiques et des chercheurs de tous horizons, des entrepreneurs et promoteurs d'innovation désireux de mettre en oeuvre des systèmes porteurs de développement endogène, je suis réellement animé d'un sentiment de fierté que la Ville d'Arles ait pu exprimer la volonté d'organiser et d'accueillir une telle rencontre.

J'aurais la vanité de dire que notre Cité mérite cet événement, tant notre conviction est grande que les moyens de la relance économique européenne passent par la création de nouvelles infrastructures pilotes dans les domaines de la qualité de la vie (environnement et culture), de l'emploi (formation initiale et continue, industrie culturelle), et de la solidarité avec les régions défavorisées.

Il est vrai que le véritable enjeu, au moment de la création d'un marché unique de 320 millions de consommateurs, est de faire collaborer des régions dites «périphériques» et des régions développées. De tels projets ne pourront concrètement être mis en oeuvre qu'avec la collaboration active de scientifiques et d'industriels motivés et disposant du savoir-faire nécessaire, recrutés dans l'ensemble des régions considérées.

C'est là tout l'intérêt qui s'attache aux «Entretiens Européens d'Arles». C'est aussi un enjeu: il s'agit d'assurer, à l'échéance du 1er janvier 1993, la nécessaire réorientation du monde industriel existant, l'essai de nouvelles entreprises et un emploi durable pour tout ceux qui sont engagés dans les nouveaux processus technologiques.